# Matériel électrique en espaces verts : retour d'expérience de la ville d'Issoire

Propos recueillis le 27 juin 2018 à Issoire.

**Pouvez-vous présenter votre collectivité et vos fonctions ?**

La Ville d'Issoire est une commune de 15 000 habitants pour laquelle travaillent 350 agents. Je suis Responsable de la Prévention des Risques Professionnels depuis décembre 2007 et Conseiller de Prévention depuis 2014. Mes missions sont de conseiller l'Autorité Territoriale dans tous les domaines de la Santé et de la Sécurité au Travail et d'accompagner les agents dans le travail en sécurité.

**Quel type de matériel électrique utilisez-vous pour l'entretien de vos espaces verts ?**

Le service espaces verts est équipé d'une dizaine de sécateurs électriques, d'une débroussailleuse électrique et d'une binette électrique.

**Qu'est ce qui a conduit votre collectivité à vous orienter sur ce type de matériel ?**

La prise en compte de la santé des agents au travail est primordiale. Les agents doivent pouvoir travailler le plus longtemps possible dans les meilleures conditions. Les agents en charge de la prévention avaient déjà bien œuvré en ce sens avant mon arrivée dans la collectivité et j'ai poursuivi le travail commencé. Les équipes d'encadrement ont aussi compris la problématique des troubles musculo-squelettiques et font en sorte de préserver la santé de leurs équipes : les absences pour raison de santé engendrent une surcharge de travail pour les collègues et parfois nécessitent des adaptations de postes voire des reclassements. Enfin, le service des espaces verts était le plus impacté par les reconnaissances en maladie professionnelle.

**Sur le plan de la prévention des risques professionnels, quels sont les avantages et inconvénients liés à l'utilisation de ce type de matériel ?**

Le matériel électrique a des effets bénéfiques sur la prévention de l'usure des articulations. Les gestes répétitifs contraignants sont facilités par l'aide mécanique. L'objectif de ces types d'équipements est de soulager les personnes ayant des pathologies tendineuses ou articulaires mais surtout d'éviter ces types de pathologies chez des sujets bien-portants.

L'aide mécanique limite grandement les atteintes physiques mais ne les supprime pas : les agents sont tout de même soumis à certaines vibrations et notamment pour les sécateurs électriques l'équipement est plus imposant qu'avec un sécateur manuel. L'agent est équipé d'une sorte de petit sac à dos qui transporte la batterie et le sécateur est branché à l'aide d'un câble. Une fois tous les équipements de protection individuelle mis, il est moins aisé de se mouvoir avec ce genre d'équipement. Malgré tout le plus gros inconvénient de ces équipements reste le coût. Cependant, l'achat de ces équipements est vite amorti par la réduction des absences et des accidents du travail.

**Recommanderiez-vous ce type de matériel aux collectivités non initiées pour l'entretien de leurs espaces verts ?**

Bien sûr. L'idéal serait d'équiper les agents dès leur prise de poste pour qu'ils puissent travailler dans de bonnes conditions immédiatement mais ces équipements peuvent aussi faciliter le travail des agents expérimentés et limiter l'aggravation de certaines pathologies existantes.

**Quelles sont les perspectives de votre programme de déploiement de matériel électrique ?**

La Ville d'Issoire prend très à cœur la santé des agents. Il est prévu dans un court terme d'équiper les agents des espaces verts de 2 nouvelles binettes et d'un autre sécateur électrique.

# Le CDG03 et la Mutuelle Nationale Territoriale mettent en commun leurs services et leur expertise au bénéfice des collectivités affiliées et de leurs agents.

Ce partenariat, formalisé par la signature d'une convention, vise, notamment grâce au dispositif « Ligne claire », à aider les agents en difficulté, établir une relation d'écoute, de soutien, de conseil et d'entraide.

« Ligne claire » est une plateforme téléphonique qui propose :

- Un accompagnement social : les agents sont pris en charge par des téléconseillers formés en conseil social, des assistants sociaux et des professionnels de santé pour faire face à des difficultés diverses et variées (informations médico-sociales/aides exceptionnelles pour les frais de soins/maintien à domicile/handicap/invalidité/enfance et famille/problèmes financiers, analyse de devis, conseils en diététique…)

- Un service d'écoute en psychologie du travail : ce service permet aux personnes qui le souhaitent d'être accompagnées par un psychologue du travail dans un cadre neutre et confidentiel pour évoquer des difficultés en lien avec le travail (stress, conflits, changement de poste, évolution professionnelle, sentiment d'isolement, problème de communication entre collègues, hiérarchie…).

Le service fonctionne sur rendez-vous téléphonique et constitue une première étape facile à franchir dans le but de libérer la parole, recevoir des conseils adaptés, être orienté vers un professionnel de proximité.

Celle-ci est accessible du lundi au vendredi de 8h à 20h et le samedi de 9h à 17h en composant le numéro suivant :

GRATUIT, CONFIDENTIEL, DISCRET et FACILEMENT ACCESSIBLE

**09.78.97.02.02**

MNT

# Formation Annuelle Obligatoire pour les Assistants de Prévention

Il reste encore deux stages en fin d'année pour remplir votre obligation réglementaire si vous n'avez pas encore suivi de formation continue en qualité d'assistant de prévention cette année :

- La prévention du risque routier le : 11/10/2018 – 1 jour à Yzeure – Code stage D18RR
- Les conduites addictives : le 4/12/2018 – 1 jour à Yzeure – Code stage D18CA

# Qui s'y frotte s'y brûle!

La sève de la Berce du Caucase et du Panais Sauvage contient des substances toxiques qui sont activées par les rayons de soleil et aussi par les rayons UV artificiels. L'exposition à la lumière cause une inflammation de la peau qui est entrée en contact avec la sève. Cette inflammation se caractérise par :
-une rougeur et une enflure de la peau
-des cloques et des ampoules
-des brûlures superficielles ou plus graves (1er ou 2ème degré)

- Evitez tout contact
- En cas de contact, rincez immédiatement avec de l'eau froide et évitez le soleil pendant une semaine
- Portez des vêtements qui couvrent le cou, les bras et les jambes
- En cas de lésions sur la peau, consultez un médecin

# Elections Professionnelles 2018

Les élections professionnelles pour le renouvellement des représentants aux commissions administratives paritaires (CAP), comités techniques et comités d'hygiène, de sécurité et des conditions de travail (CT-CHSCT) et commissions consultatives paritaires (CCP) se dérouleront en Décembre 2018.

Les effectifs en personnel stagiaire, titulaire et contractuel de droit public et de droit privé présent au 1er Janvier 2018 dans la collectivité permettent de déterminer par groupe hiérarchique et par sexe le nombre de représentants du personnel aux différentes instances paritaires.

Ces effectifs retenus ont été transmis aux organisations syndicales à la mi-Avril (déroulement de la procédure électorale).

Ce qui change pour les élections professionnelles 2018 :
- l'introduction de la parité hommes/femmes,
- une nouvelle instance paritaire avec la Commission Consultative Paritaire,
- le renouvellement du seul collège des représentants du personnel
(le collège des représentants des élus restant en fonction jusqu'aux prochaines échéances municipales soit en 2020).


Contacts Securimag' : Angéline DUQUERROY & Sandrine MOREROD hygiene.securite@cdg03.fr

CENTRE DE GESTION DE L'ALLIER
Maison des Communes
4, rue Marie Laurencin 03400 YZEURE

Mail : accueil03@cdg03.fr
Tél. 04 70 48 21 00
@cdgallier www.cdg03.fr



Conception Graphique/ gaelbrun/ Centre de Gestion Allier/ securimag' 2018

# SECURIMAG'

Les Services de Prévention

Allier | Haute-Loire
Cantal | Puy-de-Dôme


# Bien Communiquer pour Mieux s'Entendre

Le 13 Juin dernier, le Centre de Gestion de l'Allier organisait conjointement avec la MNT (Mutuelle Nationale Territoriale), un événement départemental dans son Espace Concours situé à Toulon sur Allier.

Baptisée « Bien Communiquer pour Mieux s'Entendre », cette manifestation a été l'occasion de sensibiliser les participants sur les différentes approches de la communication visant à favoriser le bien-être au travail.

Au total, 140 élus, agents, assistants de prévention ou encore membres des CHSCT s'étaient donnés rendez-vous autour de cette thématique.

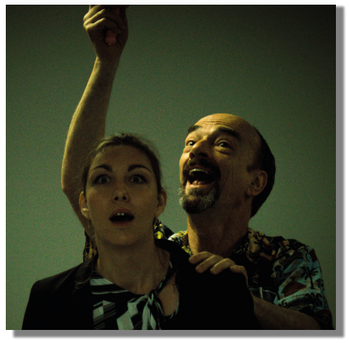

La troupe du « Théâtre sur Mesure » a illuminé l'Espace Concours, abordant le sujet par des saynètes plus vraies que nature à l'issue desquelles les questions étaient toutes trouvées pour monopoliser l'attention du public.

Placé sous le signe de la participation, l'animateur de cette matinée a convié les invités à échanger par groupes organisés de façon aléatoire, autour de certaines questions.

Participation, format, restitution et qualité, résument parfaitement cette matinée.

Le Centre de Gestion et la MNT remercient vivement l'ensemble des participants ainsi que Théâtre sur Mesure pour la réussite de cet événement qui aurait été impossible sans eux.